



Monsieur Luc FRIEDEN
Groupe parlementaire CSV
4 rue de l'Eau
L-1449 Luxembourg

Luxembourg, le 17 octobre 2023

Cher Monsieur Frieden,

PROFIL Luxembourg vous exprime toutes ses félicitations pour votre nomination en tant que formateur du nouveau Gouvernement luxembourgeois.

En tant que groupement d'acteurs clés de la place financière luxembourgeoise, nous sommes tous tournés vers les négociations que vous menez actuellement en vue d'établir un accord de coalition, qui sera déterminant tant pour l'avenir de notre pays que pour la pérennité de la place financière luxembourgeoise.

Par la présente, nous prenons la respectueuse liberté de vous faire part de nos priorités afin qu'elles puissent être prises en compte dans l'élaboration du programme gouvernemental.

Les domaines qui sont pour nous prioritaires peuvent être répartis en deux thématiques principales :

- L'attractivité de la place financière luxembourgeoise
- Le cadre luxembourgeois

Pour chaque domaine prioritaire, relevant de l'une de ces thématiques et détaillé dans la suite de la présente, nous avons identifié plusieurs défis et plusieurs actions à envisager pour les relever.

→ **Concernant l'attractivité de la place financière luxembourgeoise, les domaines prioritaires sont les suivants :**

1. TALENTS ET COMPETENCES

Défis

- Attraction des talents (locaux et étrangers, obstacles pour les frontaliers) & manque de profils adéquats
- Concurrence du secteur public
- Flexibilité dans l'organisation du travail potentiellement plus favorable dans d'autres pays
- Spécialistes de la finance (finance durable / digitalisation) : monter en compétence par la formation

Actions à envisager

- Augmenter les subventions aux entreprises qui investissent dans la formation et la requalification
- Augmenter l'indemnisation des coûts liés à la formation, entre autres les remboursements par l'INFPC (Institut national pour le développement de la formation professionnelle continue)
- Revoir les programmes de Bachelor et de Master afin qu'ils répondent davantage aux besoins de l'industrie



- Adapter le financement et les organes de gouvernance de l'Université du Luxembourg pour mieux refléter l'importance du secteur financier
- Mise en place d'un Partenariat Public-Privé afin de créer des logements abordables pour les jeunes talents
- Pas de surréglementation du droit social de l'UE (par exemple, des congés sociaux supplémentaires)
- Établir une « sphère de sécurité » pour permettre le travail à domicile transfrontalier jusqu'à deux jours par semaine
- Accroître la flexibilité du temps de travail : encourager une période de référence plus longue (min. 6 mois)
- Améliorer la flexibilité du droit du travail sans affecter le nombre total d'heures de travail
- Développer des modules de formation plus spécifiques sur la finance durable/digitalisation qui répondent aux besoins et spécificités du cœur de métier des professionnels de la finance luxembourgeois

2. FISCALITÉ ET RÉMUNÉRATION

Défis

- Perte de compétitivité par rapport aux autres juridictions
- Fiscalité des particuliers : Absence d'incitants fiscaux compétitifs

Actions à envisager

- Diminuer le taux nominal d'imposition des sociétés (l'impôt commercial communal inclus) à la moyenne de l'UE/OCDE (20%)
- Ajuster la taxe d'abonnement à une moyenne globale de 5 à 3 points de base
- Assurer l'introduction, dans les délais prévus, dans le projet de loi numéro 8276 d'un allègement de l'impôt sur les sociétés pour soutenir les investissements et dépenses effectués par les entreprises luxembourgeoises dans le cadre de la transformation digitale et de la transition écologique et énergétique
- Lier le taux d'indexation au montant du salaire :
 - € 0-X : indexation de 2,5%
 - € X-X1 : indexation de 1,25%
 - Au-delà € X2 : pas d'indexation
- Limitation à 1 tranche indiciaire/an
- Accroître l'attrait du régime de participation aux bénéfices :
 - Prendre en considération un groupe d'entités
 - Admissibilité basée sur la moyenne des résultats des 3 dernières années
 - Augmenter la limite de 5% à 25%
- Introduire un régime d'imposition des impatriés facile à mettre en œuvre :
 - Exonération forfaitaire d'une partie de la rémunération totale (rémunération fixe, primes et avantages en nature)
 - Un cadre juridique clair
- Faciliter l'accès au régime complémentaire de pensions pour tous les salariés y compris ceux dont l'employeur n'a pas mis en place un régime complémentaire de pension
- Clarifier la loi sur la titrisation pour que les CLO restent compétitifs par rapport à l'Irlande, au Portugal, à l'Allemagne, les Pays-Bas et à l'Espagne.
- Afin de mieux positionner le Luxembourg sur un marché en pleine croissance, les fonds ETF actifs devraient pouvoir bénéficier de l'exonération de taxe d'abonnement applicable aux fonds indiciels. La fiscalité des fonds à stratégie durable devrait également être simplifiée.



3. EDUCATION FINANCIERE

Défis

- Manque de connaissances financières de base du public et conscience limitée de l'importance du secteur financier
- Dépendance excessive par rapport aux talents étrangers
- Participation limitée des investisseurs particuliers

Actions à envisager

- Revoir et mettre en œuvre la « Stratégie nationale en matière d'éducation financière » élaborée en 2015 et modifiée en 2017 en intégrant l'ESG, la cybersécurité et les actifs numériques
- Développer une formation financière spécifique pour tout âge
- Inclure l'éducation financière dans les programmes d'enseignement, tant au niveau primaire que secondaire
- Introduire un programme national d'éducation financière pour les citoyens, incluant un chapitre consacré au rôle de la place financière

- Développer des programmes de Master en lien avec le secteur (Digitalisation de la finance, Finance durable/Gestion durable, Investissements alternatifs, ...)
- Renforcer la coopération entre l'Université et le secteur financier pour adapter les programmes universitaires aux besoins de l'industrie

- Développer une culture et une capacité d'investissement des clients de détail grâce à un programme ambitieux de littératie financière et à des incitations fiscales/économiques

→ **Concernant le cadre luxembourgeois, les domaines prioritaires sont les suivants :**

4. CADRE REGLEMENTAIRE

Défis

- Agenda réglementaire / Surréglementation
- Tendance de centralisation de la supervision de l'UE
- Participation limitée à l'élaboration des législations européennes

Actions à envisager

- S'aligner strictement sur les directives de l'UE et les exigences réglementaires internationales
- Encourager l'analyse comparative des indicateurs clés de performance (KPI) avec d'autres régulateurs

- Maintenir des régulateurs nationaux solides et efficaces et plaider pour une supervision décentralisée
- Développer une stratégie nationale pour défendre les intérêts du Luxembourg : programme de détachement dans les institutions de l'UE couplé à des incitations financières pour les fonctionnaires luxembourgeois se rendant dans les institutions de l'UE ; au moins un représentant dans chaque institution de l'UE (DG FISMA, DG TAXU, ESM, comités ECON & TAX,...)
- Défendre activement au niveau européen, le principe de la libre prestation de services en éliminant d'éventuelles sources de conflits de loi home/host
- Assurer une transposition rapide des directives européennes dans le droit national



- Envisager des améliorations supplémentaires à la toolbox juridique dans le droit national
- Réformer le secret professionnel de l'assurance en urgence afin de permettre l'externalisation vers les sociétés Fintech et les services cloud et résoudre le problème des conflits de lois auxquels sont exposés les assureurs exerçant leur activité en libre prestation de services
- Consolider le statut du droit luxembourgeois en tant que droit de référence pour les transactions financières internationales
- Utiliser le Haut Comité de la Place Financière comme un groupe de réflexion afin de maximiser l'agilité et la flexibilité
- Soutenir le développement de produits de pension complémentaires flexibles (2^e et 3^e pilier) en accordant des incitants fiscaux supplémentaires attractifs pour les classes d'actifs durables
- Eliminer les restrictions légales à la digitalisation des acteurs (p.ex les restrictions en vertu du secret des assurances)

5. POUVOIRS PUBLICS

Défis

L'efficacité et le pragmatisme des services publics et l'amélioration des délais de mise sur le marché

Actions à envisager

- Favoriser le recrutement de ressortissants étrangers pour répondre à la pénurie et contenir le coût des ressources humaines
- Numériser les services publics de base, en donnant la priorité aux entreprises : e-Id, e-payments, e-signatures, e-documents
- Revoir le modèle de financement de l'autorité nationale compétente : allocation assurée par le budget de l'État

6. FINANCE DURABLE

Défis

- Adopter la nouvelle norme en finance
- Accélérer les ambitions du Luxembourg

Actions à envisager

- Devenir un pionnier et créer un registre national des données non-financières des entreprises permettant l'évaluation ESG (qui deviendra obligatoire dans l'UE), à utiliser dans l'évaluation des risques des banques, des assureurs et des fonds
- Créer un registre numérique de l'efficacité énergétique de chaque bâtiment (disponible pour les banques, les notaires, ...)
- Offrir des incitants fiscaux aux investisseurs privés et institutionnels : déduction fiscale (i.e. exonération partielle) pour les investissements dans les produits ESG et le Private Equity / Venture Capital
- Créer un Luxembourg Green Pension Product (LGPP) tel que recommandé par le HCPF : produit de pension du 2^e ou 3^e pilier, investissement maximum annuel fiscalement déductible de € 12.800
- Permettre de réduire les exigences en fonds propres pour les prêts immobiliers finançant l'efficacité énergétique



7. DIGITALISATION

Défis

- Accélérer la digitalisation
- Absence de stratégie digitale

Actions à envisager

- Prendre le leadership et élargir les initiatives de mutualisation d'outils et de services (i.e. AML/KYC)
- Étendre les incitants fiscaux pour les investissements dans la transformation numérique et l'infrastructure numérique (développements logiciels et informatiques)
- Clarifier le cadre réglementaire des actifs numériques et élaborer une stratégie nationale basée sur une collaboration réelle entre les secteurs public et privé via le HCTN
- Améliorer le partage des données du secteur public :
 - Certificats de performance énergétique obligatoires (passeport énergétique)
 - Bénéficiaires effectifs au Luxembourg Business Register
 - Certificat de résidence, pièces d'identité, ...
 - Développer un système national de suivi des pensions pour donner accès aux citoyens à une vue d'ensemble de leurs droits à la retraite

Nous vous remercions par avance de l'attention portée à la présente.

Veuillez agréer, Cher Monsieur Frieden, l'expression de notre très haute considération.

Marc LAUER
Président
Absent à la signature

Annexe : Présentation PROFIL « Luxembourg place financière – domaines prioritaires »



LUXEMBOURG PLACE FINANCIÈRE DOMAINES PRIORITAIRES



CHIFFRES-CLÉS

Emploi	64.592 PERSONNES EMPLOYÉES Au niveau du centre financier (Décembre 2021)	Banques	€ 972 MILLIARDS Total du bilan de 122 banques (Mars 2022)	Gestion d'actifs	€ 5.380 MILLIARDS Actifs sous gestion dans les fonds d'investissement (Juillet 2022)
Assurance	€ 44,5 MILLIARDS Primes vie et non-vie (Décembre 2021)	Réassurance	€ 12 MILLIARDS Primes	Marchés des capitaux	39.000+ titres cotés (au 31 août 2022)
PIB	23% du PIB luxembourgeois proviennent directement des services financiers (2021)	Finance durable	34% PART DE MARCHÉ EN EUROPE Actifs dans les fonds ESG (décembre 2021)	Finance durable Marché des capitaux	1.450 obligations GSSS répertoriées sur LGX (green, social, sustainability and sustainability-linked bonds) (au 31 août 2022)
		Impôt commercial communal	70% des revenus de l'impôt commercial communal proviennent du secteur financier (2021)	Impôt sur le revenu des collectivités	76% des rentrées de l'impôt sur le revenu des collectivités proviennent du secteur financier (2021)



TALENTS & COMPÉTENCES



Défis

- PROBLÈME 1** Attraction des talents (locaux et étrangers, obstacles pour les frontaliers) & manque de profils adéquats
- PROBLÈME 2** Concurrence du secteur public
- PROBLÈME 3** Flexibilité dans l'organisation du travail potentiellement plus favorable dans d'autres pays
- PROBLÈME 4** Professionnels de la finance (finance durable / digitalisation): Monter en compétence par la formation



Actions à envisager

- ACTION 1**
- Augmenter les subventions aux entreprises qui investissent dans la formation et la requalification
 - Augmenter l'indemnisation des coûts liés à la formation, entre autres les remboursements par l'INFC (Institut national pour le développement de la formation professionnelle continue)
 - Revoir les programmes de Bachelor et de Master afin qu'ils répondent davantage aux besoins de l'industrie
 - Adapter le financement et les organes de gouvernance de l'Université du Luxembourg pour mieux refléter l'importance du secteur financier
 - Mise en place d'un Partenariat Public-Privé afin de créer des logements abordables pour les jeunes talents
- ACTION 2**
- Compensation pour les employés quittant le secteur privé et rejoignant le secteur public : montant fixe par année d'expérience dans le secteur privé, en fonction du niveau d'études
- ACTION 3**
- Pas de surréglementation du droit social de l'UE (par exemple, des congés sociaux supplémentaires)
 - Établir une « sphère de sécurité » pour permettre le travail à domicile transfrontalier jusqu'à deux jours par semaine
 - Accroître la flexibilité du temps de travail: encourager une période de référence plus longue (min. 6 mois)
 - Améliorer la flexibilité du droit du travail sans affecter le nombre total d'heures de travail
- ACTION 4**
- Développer des modules de formation plus spécifiques sur la finance durable/digitalisation qui répondent aux besoins et spécificités du cœur de métier des professionnels de la finance luxembourgeois



Risques

- Délocalisation de l'emploi : externalisation et délocalisation à l'étranger
- Développement d'activités à forte valeur ajoutée compromis
- Non conformité avec les réglementations complexes
- Manque de compétences en finance durable et digitalisation



FISCALITÉ ET RÉMUNÉRATION



Défis

PROBLÈME 1

Perte de compétitivité par rapport aux autres juridictions

PROBLÈME 2

Fiscalité des particuliers : Absence d'incitants fiscaux compétitifs



Risques

➤ Délocalisation vers des juridictions à plus faible fiscalité



Actions à envisager

ACTION 1

➤ Diminuer le taux nominal d'imposition des sociétés (l'impôt commercial communal inclu) à la moyenne de l'UE/OCDE (20%)

➤ Ajuster la taxe d'abonnement à une moyenne globale de 5 à 3 points de base

➤ Introduire un allègement de l'impôt sur les sociétés pour soutenir la transition numérique, la formation et la mise à niveau des compétences, comme le propose l'UJEL

➤ Lier le taux d'indexation au montant du salaire :

• € 0-X : indexation de 2,5 %

• € X-X1 : indexation de 1,25 %

• Au-delà € X2 : pas d'indexation

➤ Limitation à 1 tranche indiciaire/an

ACTION 2

➤ Accroître l'attrait du régime de participation aux bénéfices :

• Prendre en considération un groupe d'entités

• Admissibilité basée sur la moyenne des résultats des 3 dernières années

• Augmenter la limite de 5 % à 25 %

➤ Introduire un régime d'imposition des impatriés facile à mettre en oeuvre :

• Exonération forfaitaire d'une partie de la rémunération totale (rémunération fixe, primes et avantages en nature)

• Un cadre juridique clair

➤ Soutenir le développement de produits de pension complémentaires en accordant des incitants fiscaux attractifs pour les classes d'actifs durables



CADRE RÉGLEMENTAIRE



Défis

- PROBLÈME 1** Agenda réglementaire / Surréglementation
- PROBLÈME 2** Tendances de centralisation de la supervision de l'UE
- PROBLÈME 3** Participation limitée à l'élaboration des législations européennes



Actions à envisager

- ACTION 1**
 - ▶ S'aligner strictement sur les directives de l'UE et les exigences réglementaires internationales (dispositions existantes et futures ; par exemple, obligation de secret professionnel pour les compagnies d'assurance, sous-traitance, comptes dormants)
 - ▶ Encourager l'analyse comparative des indicateurs clés de performance (KPI) avec d'autres régulateurs
- ACTION 2** ▶ Maintenir un régulateur national solide et efficace et plaider pour une supervision décentralisée
- ACTION 3** ▶ Développer une stratégie nationale pour défendre les intérêts du Luxembourg : Programme de détachement dans les institutions de l'UE couplé à des incitations financières pour les fonctionnaires luxembourgeois se rendant dans les institutions de l'UE ; au moins un représentant dans chaque institution de l'UE (DG FISMA, DG TAXU, ESM, comités ECON & TAX,...)
- ACTION 4**
 - ▶ Assurer une transposition rapide des directives européennes dans le droit national
 - ▶ Envisager des améliorations supplémentaires à la toolbox juridique dans le droit national
 - ▶ Consolider le statut du droit luxembourgeois en tant que droit de référence pour les transactions financières internationales
 - ▶ Utiliser le Haut Comité de la Place Financière comme un groupe de réflexion afin de maximiser l'agilité et la flexibilité



Risques

- ▶ Perte de l'attrait de Luxembourg en tant que centre financier dynamique et agile
- ▶ Remise en cause des activités locales par le siège social
- ▶ Concurrence inégale avec d'autres juridictions
- ▶ Perte de substance économique et de pouvoir de décision
- ▶ De-risking



POUVOIRS PUBLICS



Défis

PROBLÈME 1

L'efficacité et le pragmatisme des services publics et l'amélioration des délais de mise sur le marché



Actions à envisager

ACTION 1

- ▶ Favoriser le recrutement de ressortissants étrangers pour répondre à la pénurie et contenir le coût des ressources humaines
- ▶ Numériser les services publics de base, en donnant la priorité aux entreprises : e-Id, e-payments, e-signatures, e-documents
- ▶ Revoir le modèle de financement de l'autorité nationale compétente : Allocation assurée par le budget de l'État



Risques

- ▶ Coûts additionnels
- ▶ Perte de dynamisme et d'agilité



FINANCE DURABLE



Défis

- PROBLÈME 1** Adopter la nouvelle norme en finance
- PROBLÈME 2** Accélérer les ambitions du Luxembourg



Actions à envisager

- ACTION 1**
- Devenir un pionnier et créer un registre national des données non-financières des entreprises permettant l'évaluation ESG (qui deviendra obligatoire dans l'UE), à utiliser dans l'évaluation des risques des banques, des assureurs et des fonds
- ACTION 2**
- Créer un registre numérique de l'efficacité énergétique de chaque bâtiment (disponible pour les banques, les notaires, ...)
 - Offrir des incitants fiscaux aux investisseurs privés et institutionnels : déduction fiscale (i.e. exonération partielle) pour les investissements dans les produits ESG et le Private Equity / Venture Capital
 - Créer un Luxembourg Green Pension Product (LGPP) tel que recommandé par le HCPF : produit de pension du 2^{ème} ou 3^{ème} pilier, investissement maximum de € 12.800
 - Permettre de réduire les exigences en fonds propres pour les prêts immobiliers finançant l'efficacité énergétique



Risques

- ▶ Rater l'opportunité de parvenir à transformer le secteur financier
- ▶ Greenwashing
- ▶ Manque de compétences



DIGITALISATION



Défis

- PROBLÈME 1 Accélérer la digitalisation
- PROBLÈME 2 Absence de stratégie digitale



Risques

- ▶ Perte de compétitivité
- ▶ Manque de main-d'œuvre qualifiée
- ▶ Délocalisation vers des juridictions plus avancées



Actions à envisager

- ACTION 1 ▶ Améliorer la disponibilité des données entre secteurs, comme le prévoit PSD2, pour les institutions non-financières (ex : les GAFA) :
 - en instaurant une obligation générale pour les entreprises de permettre aux clients de partager leurs données en temps réel
 - en créant des normes techniques pour l'échange de données au niveau de l'UE
- ▶ Prendre le leadership et élargir les initiatives de mutualisation d'outils et de services (i.e. AML/KYC)
- ▶ Étendre les incitants fiscaux pour les investissements dans la transformation numérique et l'infrastructure numérique (développements logiciels et informatiques)
- ACTION 2 ▶ Clarifier le cadre réglementaire des actifs numériques et élaborer une stratégie nationale
- ▶ Améliorer le partage des données du secteur public :
 - Certificats de performance énergétique obligatoires (passport énergétique)
 - Bénéficiaires effectifs au Luxembourg Business Register
 - Certificat de résidence, pièces d'identité, ...
 - Développer un système national de suivi des pensions pour donner accès aux citoyens à une vue d'ensemble de leurs droits à la retraite
- ACTION 3 ▶ Adapter le secret professionnel de l'assurance afin de permettre l'externalisation vers les sociétés Fintech et les services cloud

ÉDUCATION FINANCIÈRE



Défis

- PROBLÈME 1** Manque de connaissances financières de base du public et conscience limitée de l'importance du secteur financier
- PROBLÈME 2** Dépendance excessive par rapport aux talents étrangers
- PROBLÈME 3** Participation limitée des investisseurs particuliers



Risques

- ▶ Surendettement
- ▶ Manque de soutien du monde politique
- ▶ Absence d'investissements dans des solutions d'épargne à long terme
- ▶ Absence d'intérêt pour le secteur financier
- ▶ Perte de la capacité d'adaptation



Actions à envisager

- ACTION 1**
- ▶ Revoir et mettre en œuvre la « Stratégie nationale en matière d'éducation financière » élaborée en 2015 et modifiée en 2017 en intégrant l'ESG et les actifs numériques
 - ▶ Développer une formation financière spécifique pour tout âge
 - ▶ Inclure l'éducation financière dans les programmes d'enseignement, tant au niveau primaire que secondaire
 - ▶ Introduire un programme national d'éducation financière pour les citoyens, incluant un chapitre consacré au rôle de la place financière
- ACTION 2**
- ▶ Développer des programmes de Master en lien avec le secteur (Digitalisation de la finance, Finance durable/Gestion durable, Investissements alternatifs, ...)
 - ▶ Renforcer la coopération entre l'Université et le secteur financier pour adapter les programmes universitaires aux besoins de l'industrie
- ACTION 3**
- ▶ Développer une culture et une capacité d'investissement en commerce de détail grâce à un programme ambitieux de littératie financière et à des incitations fiscales/économiques



ADMINISTRATEURS

- ▶ **Guy Hoffmann**
Président
The Luxembourg Bankers' Association
- ▶ **Corinne Lamesch**
Vice-présidente
Association of the Luxembourg Fund Industry
- ▶ **Marc Lauer**
Vice-président
Luxembourg Association of Insurance and Reinsurance Companies
- ▶ **Camille Thommes**
Trésorier
Association of the Luxembourg Fund Industry
- ▶ **Julie Becker**
Membre
Luxembourg Stock Exchange
- ▶ **Christiane Chadoeuf**
Membre
Institut des réviseurs d'entreprises
- ▶ **Alan Dundon**
Membre
Luxembourg Alternative Administrators Association
- ▶ **Robert Fischer**
Membre
Ordre des experts-comptables
- ▶ **Jerry Grbic**
Membre
The Luxembourg Bankers' Association
- ▶ **Marc Hengen**
Membre
Luxembourg Association of Insurance and Reinsurance Companies
- ▶ **Luc Holper**
Membre
Worldline Financial Services (Europe) S.A.
- ▶ **Claus Mansfeldt**
Membre
Luxembourg Private Equity and Venture Capital Association
- ▶ **Jean Schaffner**
Membre
Luxembourg Bar
- ▶ **Philippe Seyll**
Membre
Clearstream International
- ▶ **Carlo Thelen**
Membre
Luxembourg Chamber of Commerce
- ▶ **Carlo Thill**
Membre
Luxembourg Chamber of Commerce

▶ **Lynn Robbroeckx**
Secrétaire générale



MEMBRES





À PROPOS DE PROFIL

PROFIL réunit des représentants du secteur bancaire, des fonds d'investissement, des compagnies d'assurance, des prestataires de services du secteur financier, des professionnels du private equity, des avocats, des experts-comptables, des réviseurs d'entreprises, de la Chambre de commerce du Luxembourg, de la Bourse de Luxembourg et de Clearstream.

Tout en privilégiant les intérêts de leurs associations et institutions, les membres de PROFIL représentent les différentes activités de la place financière qui a acquis une position de leader dans la finance transfrontalière, en Europe et dans le monde. Sa stabilité et son orientation vers l'innovation font du Luxembourg un hub européen idéal pour les institutions financières internationales.

PROFIL agit également en tant que partenaire pour les personnes chargées de la promotion, du développement et de la supervision du secteur financier.

Afin de promouvoir le développement de la place financière à l'étranger, le gouvernement luxembourgeois et PROFIL ont créé l'agence Luxembourg for Finance en 2008.